

Nos implantations

HPA

1420 Braine-l'Alleud

HPB

1420 Braine-l'Alleud

HPC

1420 Braine-l'Alleud

HPD

1480 Tubize

En pratique

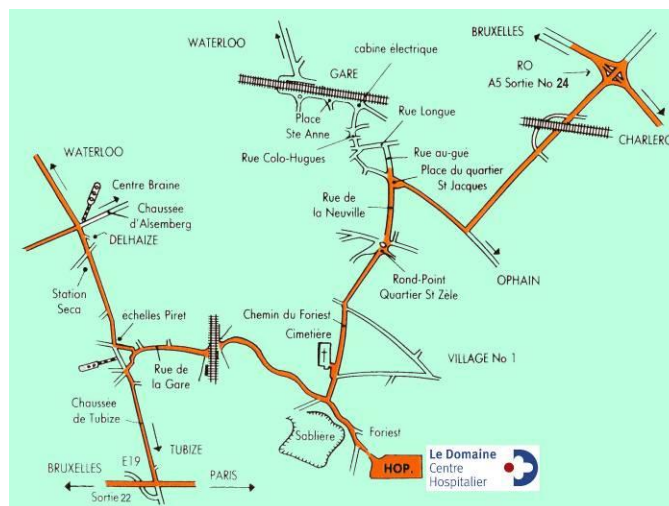
Vous pouvez contacter un membre de l'équipe IHP les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h à 17h en formant le **02/386.09.25**

Ou en nous écrivant à l'adresse suivante :

Mail : ihp@domaine-ulb.be

Site internet : www.domaine-ulb.be

Accès



Le Domaine
Centre
Hospitalier



Chemin Jean Lanneau 39
B-1420 Braine-l'Alleud
T +32 2 386 09 00
www.domaine-ulb.be

Éditeur responsable : Dr Nicolas Clumeck
Vers Mars 2025

Le Domaine
Centre
Hospitalier



Les habitations Protégées du Domaine

(Association entre le Centre Hospitalier Le Domaine et le Centre de Guidance du CPAS de Nivelles avec la participation du Centre de Guidance de la Province du Brabant Wallon)

Initiative d'Habitation Protégée du Domaine

L'habitation Protégée héberge et accompagne des résidents qui ne nécessitent pas un traitement continu en hôpital mais qui, pour des raisons psychiatriques, doivent être aidés dans leur milieu de vie. Cet accompagnement est assuré par une équipe thérapeutique et pluridisciplinaire (psychiatre, coordinatrice, assistants sociaux, éducateurs, référents paramédicaux)

L'équipe s'attache à développer chez les résidents un ensemble de stratégies qui leur permettra de récupérer un fonctionnement social et instrumental maximum, leur assurant une autonomie suffisante en vue de leur réinsertion sociale.

L'IHP propose un accompagnement soit en maisons communautaires de 4 à 5 personnes, soit en studios individuels. Les maisons sont situées au cœur de Braine-l'Alleud.

Conditions d'accès

- Être âgé de 18 ans et plus.
- Être atteint d'une pathologie psychiatrique.
- La pathologie doit être stabilisée.
- Le candidat doit être en état de santé physique permettant une autonomie minimale dans les activités quotidiennes.
- S'engager dans un projet de réinsertion sociale individualisé.
- Adhérer à la convention de séjour, au contrat d'accompagnement et au ROI.
- Être capable de prendre en charge la gestion des aspects pratiques de la vie quotidienne : l'entretien de la maison, les courses, les repas, la lessive, ...
- Être capable d'assurer financièrement les frais de séjour.
- Le candidat ne doit pas être en épisode actif de toxicomanie et/ou tout autre abus de substance.

Objectifs

- Définir un projet individuel orienté vers une plus grande autonomie.
- Éviter un maintien prolongé en milieu hospitalier.
- Rompre la solitude par l'intégration ou réintégration sociale.
- Permettre à la personne de se responsabiliser.

L'équipe assure :

- Une permanence journalière au sein des maisons.
- Une aide à la coordination de la vie quotidienne de ses résidents.
- Un suivi et un soutien thérapeutique avec des projets individuels (formations, reprise du travail, recherche d'un emploi, bénévolat, ...)
- La gestion de sa santé et du traitement médical.
- Le volet administratif et peut aider dans la gestion du budget.
- Une supervision de la gestion de l'habitation protégée au niveau relationnel et vie quotidienne.
- Une garde appellable par GSM